



## CHASSIS B2R pour solution toute hauteur BAC SIB

P06104



Page internet  
du produit



### GENERALITES

Code produit	Désignation	Encombrement (mm)	Poids (Kg)	Couleur
P06104	CHASSIS B2R	1032 x 292 x 43mm	1	RAL 9003 BLANC

### PRINCIPALES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Se monte en partie haute au-dessus des bacs métal, permet la pose d'une porte trappe SIB B2R pour l'accessibilité aux arrivées et aux départs à l'intérieur de la GTL.
- Conforme à la norme NF C15-100 A5
- Conforme à la norme UTE C15-900
- Conforme à la norme NF C14-100
- Conforme à la norme produit NF EN 60670
- Compatible RoHS

### CONDITIONNEMENT

- A l'unité ou en carton container en fonction de la quantité





# Notice de montage CHASSIS B2R avec bac SIB

## Pour solution trappe toute hauteur

Solution technique répondant à l'amendement A3 et A5 de la norme NFC 15-100

Se monte en partie haute au-dessus d'un bac SIB. Offre un accès aux arrivées et aux départs à l'intérieur de la GTL. Nécessite l'ajout d'une porte B2R STANDARD ou DESIGN en guise de trappe pour la finition.

### Mise en œuvre :

- 1) Découpe de la plaque de plâtre aux dimensions adéquats (voir exemple d'intégration en page 3).
- 2) Pose du BAC en appui sur le bas de la découpe. Plusieurs points de fixation à la cloison par vis.
- 3) Pose du CHASSIS P06104 en appui contre le haut de la découpe. Plusieurs points de fixation à la cloison par vis.
- 4) Pose de la porte basse sur le COFFRET, fixation par 4 vis fournies
- 5) Pose de la porte haute sur le CHASSIS, fixation par 4 vis fournies. Possibilité de verrouillage de la porte haute par vis inviolable P05611 (nécessite un tournevis spécifique P05610) ou goupille plastique P05612 (pose possible à la main sans outil)

Disposition des organes dans la GTL pour accessibilité aux personnes handicapées (cf : NF C 15-100/A3, paragraphe 771.558.1.6.1, page 453) :

- L'organe de manœuvre de l'AGCP placé entre 0.9 et 1.3m du sol
- Les organes de manœuvre des appareillages placés entre 0.75 et 1.3m du sol
- Le Tableau de communication et les socles de prise de communication à une hauteur maximale de 1.3m du sol

Construction de la GTL (Cf : NF C 15-100/A5, partie 10.1.4.2.2) :

- La matérialisation de la GTL est obligatoire uniquement lorsque des départs ou des arrivées sont présents.
- Lorsque des arrivées hautes ou basses sont présentes, les parties fixes non démontables ne doivent pas excéder 300 mm de hauteur.

### **Exemple d'intégration à la page suivante.**

*Intégration non contractuelle, veillez à respecter les règles de la NF C 15-100 et NF C 14-100*



## Exemple d'intégration CHASSIS B2R avec bac SIB

Pour solution trappe toute hauteur

